



Chez
Hervé TEISSEDRE
27 chemin champ grand
48000 Le Chastel Nouvel

Mende, le 23/10/2026

Monsieur le Préfet,

Au cours de son assemblée générale, qui s'est tenue le 17 OCTOBRE 2025, l'association dite « Cyclo Club Mendois », a procédé au renouvellement de son bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint

- la déclaration pour changement de personnes chargées de l'administration de l'association
- La modification des statuts du club (ci-joints)
 - changement du Siège social
 - ajout d'un article concernant la mise en sommeil du club manquant à ce jour.

du Cyclo Club Mendois déclarée sous le n° 03044 du 08 novembre 1994.

Je vous remercie de bien vouloir m'en délivrer le récépissé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de ma considération distinguée.

le président,

Jacques MINET